

N° 381

Mars

Avril

2014

# infos

## communales

### Baelen - Membach



Dossiers

## Du 22 au 26 avril : la semaine de la propreté

### Histoire

- Pierre Radermecker

### Nature

- Le grand cormoran

### En bref

- Les cartes d'identité valables plus longtemps
- Idées de balades pour le printemps
- Le guide touristique du Pays de Vesdre
- Une prime pour les projets d'accueil de la petite enfance



Lutter ensemble contre les vols dans les habitations :  
soirée d'info



## Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

### Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt Adresses des médecins

<b>Limbourg</b>	
<b>DEGROS Emile</b> .....	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
<b>FOURIR Béatrice</b> .....	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
<b>MILET Jean-Pierre</b> .....	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile) .....	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
<b>MILET Séverine</b> .....	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile) .....	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
<b>STEVENS Anne-Françoise</b> .....	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
<b>TIQUET Marie-Pierre</b> .....	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
<b>TRAN Quang Hiep</b> .....	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	
<b>Baelen S/Vesdre</b>	
<b>STAINIER Xavier</b> .....	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
<b>XHAUFLAIRE José</b> .....	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	
<b>Welkenraedt</b>	
<b>ADLJU Arsalan</b> .....	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
<b>ANCION Thierry</b> .....	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
<b>DEJALLE Joseph</b> .....	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
<b>ESSER Patrick</b> .....	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
<b>JOSKIN Benoît</b> .....	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
<b>ORBAN Thierry</b> .....	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
<b>PICQUOT Eric</b> .....	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
<b>RÖMER Bernard</b> .....	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	
<b>Lontzen</b>	
<b>FRANCK Alain</b> .....	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

## LE MOT DU BOURGMESTRE

**Vigilance face aux visiteurs indécents...**  
 Dans l'éditorial du mois de mai 2010, suite à une série de cambriolages perpétrés sur le territoire de notre commune et au sentiment d'insécurité que créaient ces faits chez certains d'entre nous, je rappelais les mesures à prendre pour rendre la vie plus difficile à ces malfaiteurs. Ces actions étant malheureusement toujours d'actualité, il semble opportun de les rappeler :

**La protection de votre habitation.**  
 Au sein de la zone de police, plusieurs policiers ont été formés pour vous donner de précieux conseils en ce qui concerne la protection de votre maison ou de votre entreprise.  
 En pratique, ces services interviennent à votre demande ; ils effectuent une visite de la maison et détaillent les mesures préventives utiles. Ce service est entièrement gratuit.

Vous pouvez solliciter l'intervention d'un conseiller en techno-prévention en contactant le service de prévention au 087/ 343538.  
**Je vous rappelle également que la commune peut vous octroyer, sous certaines conditions, une prime pour des travaux d'aménagement de sécurité. Les formulaires de demande sont à votre disposition au service population de la commune.**

**Si vous partez en vacances.**  
 Si votre maison est inoccupée pendant un certain temps, les services de police vous proposent une surveillance extérieure de votre habitation par plusieurs passages tant de jour que de nuit autour de chez vous pendant votre absence.  
 Comment pouvoir disposer de ce service ?  
 Soit en téléchargeant le formulaire de demande de surveillance sur le site de la zone de police ([www.police-paysdeherve.be](http://www.police-paysdeherve.be)), soit en demandant le formulaire au service de la population de la commune.  
 Pour des questions de sécurité, remettez personnellement ce formulaire au policier qui se trouve à l'antenne de Welkenraedt ou au poste de police de Baelen.  
 Pour des raisons d'organisation des services, ce formulaire doit être déposé au moins une semaine avant votre départ.

N'oubliez pas que la meilleure surveillance est celle qui peut être effectuée par vos voisins car celle-ci se fait quasi 24h/24.

**La surveillance par les voisins.**  
 La vigilance entre voisins est de mise. En cas de situation suspecte (rôdeurs autour des maisons, véhicule inhabituel qui effectue des passages fréquents dans le quartier), aidez la police en relevant des éléments pertinents dont la marque, le type, la couleur, le numéro d'immatriculation pour les véhicules et le nombre, l'habillement, une description physique pour les personnes. Avertissez la police via le numéro d'urgence « 101 » pour une intervention immédiate.

Concernant cette dernière disposition, je présiderai **le mardi 25 mars prochain, à 19H30 à l'administration communale**, en collaboration avec la zone de police, une soirée d'information concernant l'éventuelle mise en place d'un partenariat local de prévention (PLP).  
 Vous trouverez dans ce bulletin communal, au travers d'un texte rédigé par les services de police compétents, des informations plus détaillées concernant la mise en place et le fonctionnement d'un PLP.

**Respect de l'environnement**  
 Dans le cadre de mes compétences en matière de propreté publique, j'ai pris la décision d'organiser au sein de notre commune « la semaine de la propreté » qui se déroulera du 21 au 26 avril prochains avec la collaboration du service des travaux.  
 Durant cette semaine, l'équipe du service des travaux se consacrera uniquement aux missions d'entretien et de nettoyage sur tout le territoire de la commune.  
 Ce journal reprend l'ensemble des démarches qui seront entreprises lors de cette semaine et le but poursuivi par cette action qui peut déjà se résumer par : « rendons notre commune encore plus belle »...

Accueillons enfin avec plaisir les beaux jours du printemps et leur lot de ressources positives et optimistes. Bonne saison printanière à vous tous...

Votre Bourgmestre,  
 Maurice Fyon



Administration communale de Baelen · rue de la Régence 1 · 4837 BAELEN  
 Tél. : 087 76 01 10 · Site internet : [www.baelen.be](http://www.baelen.be)

**Bulletin communal bimestriel**  
 Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre  
 Rédaction et coordination : André PIRNAY, Echevin

Prochaine édition : mai-juin 2014 distribué vers le 12 mai 2014

**Date limite de remise des documents : 15 avril 2014**  
 Envoi de documents par e-mail à « [bulletincommunal@baelen.be](mailto:bulletincommunal@baelen.be) » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

**SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN**

[www.baelen.be](http://www.baelen.be)

**BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE**

**Horaire**

Lundi ..... 8h30 - 12h  
**Mardi** ..... 8h30 - 12h et **14h - 16h**  
 Mercredi..... 8h30 - 12h  
**Judi** ..... 8h30 - 12h et **14h - 16h**  
 Vendredi..... 8h30 - 12h  
 Samedi..... 9h - 12h (permanence)  
**(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois)**

Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

**BUREAUX FERMÉS**

 **L'Administration communale sera fermée**

- le lundi 21 avril (Pâques)
- le jeudi 1<sup>er</sup> mai (Fête du travail)

**Cartes d'identité électroniques belges**

**Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois (de 9 à 12 h).**

**ETAT-CIVIL Naissances**

**Emy COLLINGS**, rue du Thier, 48 (26/12)  
**Amalia KLINKENBERG**, route d'Eupen, 84 (29/12)  
**Alexandre PEIFFER**, rue Stendrich, 37 (25/01)  
**Téo LEHAEN**, rue Emile Schmuck, 2 (17/01)  
**Clémentine HAVET**, rue de la Régence, 7 (06/02)  
**Hugo SCHYNS**, rue Saint-Paul, 21 (07/02)  
**Arnaud HARDY**, ch. Nicolas Larondelle, 2 (13/02)

**Mariages**

**Léopold MEES et Marianne DELAIVE**, Forges, 89 (24/12)  
**Constant PEETERS et Conny SCHMITZ**, route d'Eupen, 218/A (24/12)

**Décès**

**Martin SCHILLINGS**, Meuschemen, 1/A (25/01)  
**Renée DOR**, rue du Pensionnat, 7 (26/01)  
**Roger LENNERTZ**, route Jean XXIII, 31 (10/02)  
**Caroline LENNERTZ**, route Jean XXIII, 31 (10/02)  
**Léon THELEN**, époux de Arlette Ernst, Honthem, 16 (14/02)

**PARUTIONS 2014 DU BULLETIN COMMUNAL: planning**

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
mai/juin 2014	<b>15-avr.-14</b>	lundi 12 mai
juillet/août 2014	<b>15-juin-14</b>	lundi 14 juillet
sept/oct 2014	<b>15-août-14</b>	lundi 8 septembre
nov/déc 2014	<b>15-oct.-14</b>	lundi 10 novembre

**N.B.** La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

**REMERCIEMENTS**

De tout cœur, un grand merci à la personne anonyme qui, la veille de Noël, a déposé un super cadeau sur le seuil de ma porte.

H. Comoth

**OBJETS TROUVES**

**Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)**

Trouvé, en décembre : 1 bracelet tressé en cuir beige.

Trouvé, début janvier : 1 sac de gym contenant une paire de pantoufles pointure 39, un t-shirt blanc, un short de sport jaune fluo avec sigle du Standard de Liège.

Trouvé, fin janvier : 1 plaid avec illustration « Tintin et Milou » sur fond noir.

Trouvé, début février au bas de Runschen : 1 paire de lunettes vertes en plastique.

De nombreuses clés, avec ou sans porte-clés, trouvées en divers endroits du village, se trouvent également à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous pensez qu'un de ces objets vous appartient.

**Elections du 25 mai 2014**

Vous êtes citoyen baelenois ou membachois de 18 ans ou plus et vous souhaitez vous rendre utile au processus démocratique ? Ceci vous concerne !

Le dimanche 25 mai 2014 le matin, 5 bureaux de vote seront installés à Baelen et à Membach pour permettre à chacun d'exprimer son choix quant aux candidats députés européens, fédéraux et régionaux. Ensuite, l'après-midi, plusieurs bureaux de dépouillement travailleront à Limbourg afin d'obtenir les résultats des trois scrutins.

Ces bureaux sont constitués chacun d'1 président(e), d'1 secrétaire et de 4 assesseurs. Cela signifie qu'au total, l'administration communale a besoin au minimum d'une septantaine de personnes afin d'assurer le bon déroulement des élections.

Nous vous invitons à vous manifester dès maintenant si l'un de ces rôles vous intéresse. Vous pouvez vous adresser à Mmes A. BOVY (087/76.01.16 - anne.bovy@baelen.be) ou C. PLOUMHANS (087/76.01.10 - secretaire@baelen.be).

**C. PLOUMHANS**,  
Directrice générale

**Documents de voyage: pensez-y à temps...**

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

**Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.**

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

**L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.**

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **6,10€**.

**En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 109,80 ou 174,20€ selon le cas !**

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

**Pour demander une Kids-ID, vous pouvez vous présenter aux bureaux de l'administration durant les heures d'ouverture en semaine, ou lors des permanences cartes d'identité du samedi (le premier et troisième samedi de chaque mois)**



**Heures d'ouverture des bureaux :**

Lundi	8h30 - 12h 13h30 - 16h00
Mardi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous
Mercredi	8h30 - 12h 13h30 - 16h00
Judi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous
Vendredi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous

**Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h00 à 12h00 dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence, 6.**

Place des Combattants 21  
 B-4840 Welkenraedt  
 Tél. : **087/69.32.00** - Fax : **087/69.32.09**



**Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)**

**Le bureau de l'ALE est ouvert le jeudi de 8h45 à 12h00.**

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen  
 Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17  
[ale@baelen.be](mailto:ale@baelen.be)

**SUIVEZ LE GUIDE, trieZ bien vos sacs bleus!**



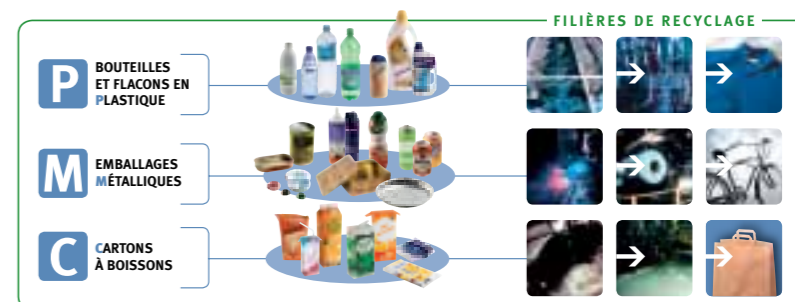
Vous êtes de plus en plus nombreux à bien trier vos déchets P.M.C. (Bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et cartons à Boissons) et nous vous en remercions vivement! Cependant, il subsiste dans certains sacs bleus des emballages qui ne doivent pas s'y trouver. La différence entre les « PMC » et ceux qui n'en sont pas est parfois subtile, pour cette raison, nous vous expliquons vraiment pourquoi certains emballages ne doivent pas être déposés dans les sacs bleus. Ne dit-on pas qu'un « trieur averti en vaut deux » ?

**QUELS SONT LES EMBALLAGES NON ADMIS ?**

- Les sacs en plastique, les raviers et barquettes en plastique, les pots de yaourt, les gobelets, les tubes, ... sont constitués de types de plastiques tellement différents qu'il est improbable d'envisager leur recyclage. De plus, ils sont souvent fortement souillés par les produits qu'ils ont contenus, ce qui les exclut de la chaîne du recyclage. Ils doivent être déposés dans votre poubelle ménagère.
- Le papier aluminium n'est pas non plus le bienvenu, pourtant il s'agit d'aluminium mais il est tellement fin qu'il brûle au lieu de fondre. La matière est donc irrécupérable. Il doit être déposé dans votre poubelle ménagère.
- Les emballages qui ont contenu des substances toxiques et/ou corrosives comme les peintures, les pesticides, les solvants et les acides peuvent présenter un danger pour le personnel et les machines. Ils doivent être déposés au Recyparc.
- Enfin, il est important de ne pas glisser de seringues dans une bouteille en plastique! Elles sont particulièrement dangereuses pour les collecteurs et les trieurs, elles doivent être déposées au Recyparc. Et bien sûr, les perfusions ne sont pas non plus admises, elles doivent être déposées dans votre poubelle ménagère.



Donc, nous vous remercions de ne pas jeter tous ces emballages dans vos sacs bleus car ce ne sont **NI** des bouteilles, **NI** des flacons en plastique!



ENSEMBLE → TRIONS BIEN → RECYCLONS MIEUX

## DONNONS VIE A L'EAU !

### Enjeux pour une meilleure protection de l'eau en Wallonie.

Dans le cadre de la directive européenne de l'eau, une enquête publique est organisée du 16/09/2013 au 17/03/2014 inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les propositions de calendrier et programme de travail ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des deuxièmes plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).

Une brochure reprenant ces propositions est consultable dans votre commune, au siège des contrats de rivière\* et sur le site internet [environnement.wallonie.be/dce](http://environnement.wallonie.be/dce)

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE, soit via le site internet, soit par courriel à [eau@spw.wallonie.be](mailto:eau@spw.wallonie.be), soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

Madame Delière - Tél. 087/76 01 21 - [environnement@baelen.be](mailto:environnement@baelen.be)

### DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !

\* Site des contrats de rivière : [http://environnement.wallonie.be/contrat\\_riviere](http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere)



### Calendrier des tests sirènes Seveso

Les sirènes du réseau civil d'alerte installées dans les zones à risque situées autour des entreprises Seveso ou des centres nucléaires sont testées au début de chaque trimestre (tous les premiers jeudis du premier mois de chaque trimestre).

Il est apparu, lors des tests précédents, que les sirènes étaient également audibles dans les communes voisines ne disposant pas (encore) de sirènes. C'est pourquoi la Direction générale Centre de crise (S.P.F. Intérieur) nous demande de relayer auprès de la population les dates auxquelles auront lieu ces tests.

En 2014, les sirènes seront actionnées entre **11h45 et 13h15**, les **3 avril - 3 juillet - 2 octobre**

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alarme NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène.

Des informations concernant le réseau d'alerte de la Sécurité civile sont toujours disponibles sur le site Internet [www.centredecrise.be](http://www.centredecrise.be) sous la rubrique Alerte.



### Poste de Police de Baelen

Heures d'ouverture :

**Lundi, mardi, jeudi** : de 9h30 à 11h30

**Mercredi, vendredi** : de 15h00 à 17h00

**1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois** : de 9h30 à 10h30

**Tél. : 087/76.66.71**

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)  
En cas d'urgence, formez le 101

### Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers

SPI+ - Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE  
Tél. : 04/230.11.11 - Fax : 04/230.11.20  
[www.spi.be](http://www.spi.be)

## PETITE ENFANCE

**Vous comprenez les petites têtes blondes âgées de 3 mois à 3 ans, ceci vous concerne :**

Consciente de la difficulté que rencontrent les jeunes parents actifs pour faire garder les enfants en bas âge, et étant donné que la maison communale d'accueil de l'enfance « Les coccinelles » ne permet plus de répondre à la demande croissante de la population en ce qui concerne les places d'accueil pour les enfants de trois mois à trois ans, la commune met en place une aide financière. L'agrandissement de l'infrastructure existante « Les coccinelles » n'étant pas envisageable sans subside, la commune prévoit l'octroi d'une prime unique d'un montant maximum de 2.000€ pour l'installation de nouvelles initiatives privées pour l'accueil de la petite enfance sur le territoire communal.

Prime à l'installation d'une initiative d'accueil de la petite enfance 2.000€ max.

En plus de susciter de nouvelles vocations, la commune souhaite surtout accroître l'offre de places d'accueil pour enfants de trois mois à trois ans sur son territoire.

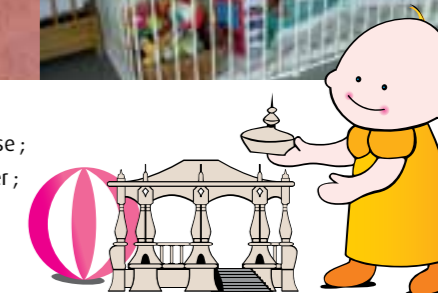
Le CRPE

recrute et encadre

des accueillant(e)s d'enfants à domicile...



Le métier d'accueillant(e) de la petite enfance vous intéresse ;  
Vous envisagez cette profession mais n'osez pas vous lancer ;  
Vous êtes diplômé(e) en puériculture ;  
Vous souhaitez une vie active tout en restant à domicile ;  
Sans emploi, vous désirez vous réorienter ;



En collaboration avec le Centre Régional de la Petite Enfance (CRPE), **une soirée d'information est organisée le jeudi 10 avril à 19h30 à la maison communale de Baelen.**

Présentation du métier d'accueillant(e) de la petite enfance par Mme Lizin, du CRPE ;

Présentation des modalités d'octroi de la prime par Marie-Paule GOBLET, présidente du CPAS.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser au CRPE ou au CPAS de Baelen (087/76.01.20).

Pour la Commune, Marie-Paule Goblet - Présidente CPAS Baelen (0486/20.54.57)

### Conseiller énergie

Roland Fanielle est présent à la commune les semaines paires de 8h45 à 17h (sauf le vendredi après-midi), idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : [roland.fanielle@gmail.com](mailto:roland.fanielle@gmail.com).

Stéphane Dohogne est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : [stephane.dohogne@commune-plombières.be](mailto:stephane.dohogne@commune-plombières.be). Monsieur Dohogne peut également vous recevoir à Welkenraedt ou à Plombières. N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...

### DEPOT DES SACS POUBELLES / PMC / PAPIERS-CARTONS POUR LE RAMASSAGE

Veuillez déposer vos sacs poubelles, ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons, aux jours prévus pour leur collecte, **la veille après 18h ou le jour même avant 6h.**

**Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut** (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

■ **Distribution du bulletin communal**

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ **Faire paraître de l'info dans le bulletin communal**

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à André Pirnay (tél 0498/81.85.71) qui gère la coordination.

**Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!**



■ **La journée mondiale du rein**

Le 13 mars 2014, la journée mondiale du rein marquera le départ à Verviers d'un mois de dépistage ciblé de l'insuffisance rénale dans la population à risque. Cette campagne, organisée par la Société de Médecine de l'Arrondissement de Verviers et l'Association des Médecins Généralistes de l'Est Francophone de la Belgique, en collaboration avec le Centre Hospitalier Peltzer-La Tourelle et la Clinique Sainte Elisabeth, répond à un véritable enjeu de santé publique. En effet, les maladies rénales sont des pathologies silencieuses : de nombreux malades s'ignorent alors que leur état de santé se dégrade. Un dépistage précoce permet d'assurer une meilleure prise en charge, d'éviter des complications graves et surtout d'améliorer considérablement la qualité de vie. Pour plus d'info, renseignez-vous auprès de votre médecin traitant.

■ **Du changement pour votre carte d'identité**

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, la durée de validité des cartes d'identité électroniques des Belges est modifiée :



**La carte d'identité électronique délivrée aux citoyens belges reste valable 10 ans** (au lieu de 5 actuellement) à partir de la date de la demande de la carte par le citoyen. Cette prolongation de la durée de validité entraîne une

diminution des charges pour les citoyens, qui ne devront plus payer les frais de fabrication d'une nouvelle carte que tous les 10 ans.

**La carte d'identité délivrée aux mineurs d'âge belges (de 12 à 18 ans) sera valable 6 ans** à partir de la date de commande de la carte. Ce délai a été choisi parce qu'entre 12 et 18 ans, la physiologie des mineurs change beaucoup. Une carte valable 10 ans, avec une photo prise à 12 ans, n'est dès lors ni indiquée, ni acceptable. En outre, la carte d'identité électronique délivrée aux enfants belges de 12 à 18 ans ne contient qu'un seul certificat actif qui leur permet de s'identifier mais pas de signer. A partir de 18 ans, il faudra donc demander une nouvelle carte, munie de tous les certificats électroniques, pour effectuer des actes juridiquement valables.

**Les cartes d'identité électroniques délivrées aux citoyens belges de plus de 75 ans seront valables 30 ans.** Beaucoup de personnes âgées ne sont en effet plus mentalement ou physiquement aptes à donner elles-mêmes suite à une convocation pour une carte d'identité, ni à se rendre en personne à la maison communale. Dès lors, cette situation constitue une charge pour les familles ou le personnel des maisons de repos. Il est à signaler que les citoyens âgés de plus de 75 ans peuvent toujours volontairement demander une nouvelle carte s'ils l'estiment nécessaire (si la photo n'est plus ressemblante ou si la carte est détériorée par exemple). De plus, les certificats des cartes d'identité (la « signature électronique ») devront être renouvelés après 10 ans pour rester valables, afin de garantir un usage fonctionnel et fiable des certificats.

**Le prix de fabrication des cartes reste inchangé :** en procédure normale, le renouvellement de votre carte d'identité vous coûtera 20,20€. Pour rappel, vous devrez vous présenter personnellement au service cartes d'identité, muni d'une photo sur fond blanc et de la carte à renouveler.



■ **C'est le printemps !**

Avec le retour du beau temps revient pour beaucoup l'envie de parcourir les nombreux chemins que compte notre belle région.

Envie de nouvelles idées de balades, besoin de découvrir de nouveaux circuits ? Le carnet « Escapades en Pays de Vesdre : 20 promenades, 1000 découvertes » vous emmène explorer les trésors de la région.

Mis sur pied par l'équipe de la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre, en collaboration avec

de nombreux bénévoles et les 5 communes composant son territoire touristique, ce carnet reprend 20 jolies balades citadines ou campagnardes associant plaisir et découverte (4 par commune). Il est en vente à la Maison du Tourisme et à l'administration communale pour le prix de 3€.



Infos :

**Maison du Tourisme du Pays de Vesdre**  
Rue Jules Cerexhe 86, 4800 Verviers  
087/30.79.26 - info@paysdevesdre.be  
www.paysdevesdre.be  
7 jours/7, de 9h à 17h sans interruption

■ **D'autres idées de balades vous attendent à l'administration communale**

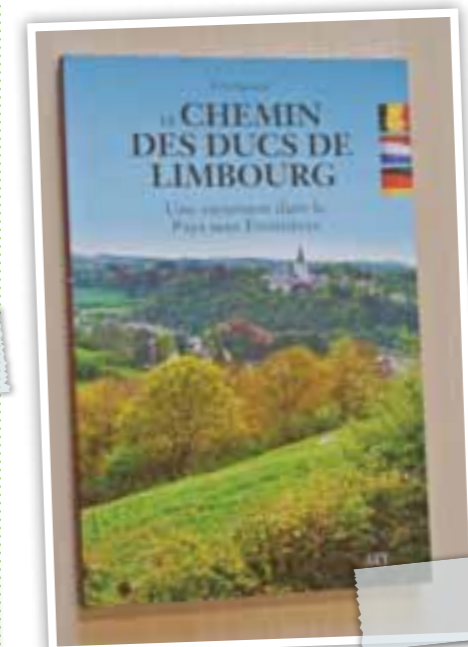
**LE CHEMIN DES ÉCHALIERS**



Pour les amateurs de relief et de nature, la carte du chemin des échaliers, disponible au prix de 1€, permet aux randonneurs de relier Eupen à Verviers ou Jalhay à Aubel en empruntant ces passages qui font partie du patrimoine régional. Bien balisés, illustrés de panneaux d'information, les 2 itinéraires (une branche Nord-Sud de 33,5km et une branche Ouest-Est de 14,5km)

vous feront traverser une région aux paysages variés : bocages, vergers, prairies, rivières, ... Une région vallonnée, parfois boisée et toujours pittoresque, que vous pourrez découvrir ou redécouvrir sous un angle original, d'échelier en échelier, à travers les prairies.

**LE CHEMIN DES DUCS DE LIMBOURG**



Le Chemin des Ducs est un parcours de 137,6 km, en 10 étapes, reliant Limbourg, Herzogenrath et Rolduc. Ce tracé rural permet de découvrir de magnifiques paysages en même temps qu'une page de l'histoire de nos régions. Pour chaque étape, un schéma, une indication de distance et un descriptif du parcours et de ses points d'intérêt donnent une nouvelle vision du pays des Trois Frontières. Enfin, 10 circuits supplémentaires en boucle complètent cet ouvrage illustré de belles photos de bâtiments et paysages typiques. Prix : 15€.

■ **Le tout nouveau guide touristique du Pays de Vesdre vient de sortir ...**



Procurez-vous vite un exemplaire, il est gratuit !

Composé des plus belles photographies du Pays de Vesdre et rehaussé de couleurs acidulées, le nouveau guide touristique vous présentera les nombreux atouts de notre jolie région dans les moindres détails : musées, promenades, hébergements, recettes régionales, restaurants, agenda.... Tout y est ! Baelen, Dison, Limbourg, Pepinster et Verviers n'auront donc plus aucun secret pour vous.

Disponible gratuitement au bureau d'infos de la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre (rue Jules Cerexhe 86 à Verviers), sur demande (via téléphone au 087/30.79.26 ou email info@paysdevesdre.be) et même téléchargeable sur le site internet www.paysdevesdre.be. Une brochure distribuée en 11.000 exemplaires qui vous surprendra !

■ **Guerre 14/18. Le Bourgmestre André (dernier Bourgmestre de Membach avant la fusion avec Baelen)**

« Je me souviens de ce jumelage et de Louis André, un bourgmestre atypique avec une forte personnalité. Je sais qu'il s'est engagé à 16 ans dans l'armée belge qu'il avait rejointe via la Hollande pour se battre sur le front de l'Yser. »

Philippe Lamair

(suite à la parution de l'article sur Membach-Gijzegem)

■ **Recrutement**



Suite au départ de Virginie Blaise, un nouvel éducateur de rue est entré en fonction. **Anthony Bizarro** a 25 ans et une formation d'éducateur spécialisé. En parallèle, il s'est

aussi formé en communication non violente, en systémique ainsi qu'en accompagnement des assuétudes. Il a déjà travaillé dans le secteur du handicap, de l'enseignement, de la prévention et de l'aide à la jeunesse. Le travail social de rue au contact de jeunes adolescents l'intéresse beaucoup et il amène avec lui des idées issues de ses précédentes expériences.

**Anthony Bizarro** est là à la fois pour proposer tout type d'aide si nécessaire et pour essayer de mettre en place différents projets en collaboration avec les jeunes, leurs parents et l'administration communale. Il sera présent en soirée avec les jeunes ou à l'administration communale le lundi et le mardi après-midi, où il peut vous recevoir sur rendez-vous. Pour le contacter : [anthony.bizarro@baelen.be](mailto:anthony.bizarro@baelen.be).

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous !



## Du 22 au 26 avril : la semaine de la propreté

La propreté des espaces publics est fondamentale pour le cadre de vie. Parce que tout le monde souhaite vivre dans un environnement agréable, la commune de Baelen met tout en œuvre afin que nos rues soient plus propres, nos espaces verts bien entretenus, nos villages plus beaux. En 2014, à Baelen, la semaine de Pâques sera aussi celle de la propreté. Du 22 au 26 avril, toutes les forces seront mobilisées pour un grand nettoyage de printemps communal. Une campagne de sensibilisation et d'action destinée à attirer davantage l'attention de la population et à susciter le respect de nos espaces communs : en matière de propreté, chacun est responsable et nous avons tous à y gagner. Participez ! La propreté sur la voie publique est l'affaire de tous.

Personne ne souhaite s'asseoir dans un parc jonché de bouteilles, de papiers, d'excréments de chiens. Le manque de propreté figure parmi les principaux facteurs qui donnent une image négative de la commune. Les efforts de sensibilisation, de dialogue, parfois même de sanction doivent être poursuivis pour que chacun participe activement à la propreté de l'espace public. La commune, qui est responsable de cet espace, renforcera encore son action durant cette semaine de la propreté. L'idée est d'offrir aux citoyens un cadre remis à neuf, en attirant leur attention sur l'importance de la propreté et le rôle que chacun peut jouer pour que le village reste propre. L'objectif est que chacun en prenne conscience et se montre plus respectueux de l'espace public.

### Quel rôle pour la commune durant la semaine de la propreté ?

**L'action de la commune sera renforcée sur les questions de propreté :**

- Les espaces verts seront entretenus en profondeur.
- Les poubelles seront vérifiées, les distributeurs de sacs pour déjections canines approvisionnés
- Les voiries et leurs abords seront nettoyés, les filets d'eau désherbés et nettoyés

Des actions plus ciblées de nettoyage auront lieu dans certains quartiers. Vous pouvez nous signaler les zones où un grand nettoyage s'impose, par mail à [jeparticipe@baelen.be](mailto:jeparticipe@baelen.be), avant fin mars. La commune tiendra compte de vos souhaits dans son planning et nettoiera ces zones en priorité.



Au programme, le désherbage des filets d'eau

### Pour une commune encore plus belle

**D'autres actions sont également prévues :**

- Entretien des cimetières et des plaines de jeux, vérification systématique des bancs publics ;
- Nettoyage des panneaux de signalisation, réparation des poteaux, barrières, clôtures abîmés ;
- Nettoyage et entretien des principaux chemins de promenade.



**Enfin, plusieurs actions visant à embellir les lieux publics seront initiées :**

- Préparatifs pour le fleurissement de la commune et pour la réalisation d'un pré fleuri (les plantations étant prévues après les dernières gelées) ;
- Poursuite des plantations en divers endroits de l'entité ;
- Aménagement du rond-point de Nereth



### Quel rôle pour les citoyens ?

Papiers qui traînent, chewing-gums qui collent, excréments de chiens sur les trottoirs ne représentent pas grand-chose isolément, mais toutes ces petites négligences, ensemble, constituent une vraie nuisance au quotidien. Ces petites incivilités ont un réel impact sur l'image générale de la commune et le plaisir qu'ont les gens à y vivre. Elles ont aussi un effet boule de neige : une zone mal entretenue ne donne pas envie de se montrer respectueux, ce qui amène une dégradation toujours plus importante des lieux. A l'inverse, un endroit soigné incite au respect. La vocation première de cette semaine de la propreté est de donner le bon exemple, de susciter les petits gestes simples qui aident à préserver le cadre de vie.

Vous êtes donc invités, en tant que citoyens, à réfléchir aux conséquences de vos actes. Vous trouverez dans ce dossier quelques conseils pour faire en sorte que vos déchets ne se retrouvent plus sur la voie publique. Car la propreté est d'abord et avant tout un choix collectif, celui de «faire attention» pour réduire la salissure à la source et réduire donc d'autant l'effort de nettoyage nécessaire...

### Aidez-nous ! [jeparticipe@baelen.be](mailto:jeparticipe@baelen.be)

Quels sont les endroits où la propreté compte le plus pour vous ? Par où devons-nous commencer ? Le territoire communal est très vaste, il est impossible de tout entretenir en une semaine. La commune met à votre disposition une adresse e-mail, grâce à laquelle vous pouvez nous communiquer les zones les plus importantes. Il peut s'agir d'endroits où vous estimez qu'un grand nettoyage s'impose tout particulièrement, repérés lors d'une balade, ou de zones importantes car très fréquentées, ou touristiques. Donnez-nous votre avis ! Le brigadier établira un programme des travaux à effectuer en tenant compte de vos suggestions.

Ecrivez-nous avant fin mars : [jeparticipe@baelen.be](mailto:jeparticipe@baelen.be), ou par courrier à l'administration communale, rue de la Régence, 1

### Le saviez vous ?

516 tonnes d'ordures ménagères (soit près de 120 kg/habitant), 56 tonnes de PMC et 179 tonnes de papiers-cartons ont été collectées à Baelen en 2012.

13 ouvriers communaux sont à l'œuvre quotidiennement dans les rues de nos deux villages.

Les travaux de nettoyage consistent notamment à vider les poubelles, nettoyer les bords des voiries, les filets d'eau, balayer les espaces publics, les abords des bâtiments communaux, les cimetières, parcs, etc., ramasser les dépôts clandestins, supprimer les tags, ... Ce sont également les ouvriers communaux qui se chargent des mauvaises herbes des espaces publics.

Environ 80 km de voiries sont entretenus par les services communaux à l'aide d'un camion-balayeuse qu'ils partagent avec les communes de Jalhay et Limbourg. Cette machine sert également à désobstruer les 690 avaloirs que compte la commune.



L'équipe de voirie en 2013, durant la formation Commune Maya

## Sensibilisation des enfants

Durant cette semaine de la propreté, les enfants de nos deux écoles seront amenés à réfléchir à la problématique des déchets. Avec leurs professeurs, ils participeront au nettoyage des cours de récréation et seront sensibilisés au tri des déchets dans l'école et à la maison. Ils savent que ce n'est pas si compliqué ! L'école communale insiste déjà sur les comportements responsables : elle offre des gourdes réutilisables à ses nouveaux inscrits, utilise des poubelles de tri et veille à ce que les enfants apprennent les bonnes pratiques dès le plus jeune âge. Elle développera encore d'autres projets en lien avec ce thème.



## Participez ! L'Opération Rivières Propres



Cette année encore, la commune participera à l'opération Rivières Propres. Celle-ci aura lieu le samedi 26 avril, en conclusion de la semaine de la propreté. Appel est fait aux volontaires qui acceptent de consacrer une matinée au nettoyage des berges de nos rivières. Plusieurs endroits particulièrement sensibles ont été épinglés dans la commune, c'est vers eux que les efforts se tourneront en priorité.

Plus qu'un ramassage de débris, l'Opération Rivières Propres est une action de sensibilisation des riverains et promeneurs à la problématique des déchets en bordure des cours d'eau. Elle est menée simultanément dans plusieurs communes partenaires du Contrat de Rivière Vesdre le long de la Vesdre et de ses affluents. Par leur travail de fourmis et pour que les gestes inciviques cessent, les centaines de bénévoles qui y participent chaque année tentent de faire passer le message suivant : « Nous nettoyons VOS déchets, à vous de choisir si nous devons le refaire ! ». Pour diffuser ce message tout au long de l'année, le Contrat de Rivière Vesdre offre aux communes participantes des panneaux à placer aux endroits sensibles. Vous en trouverez un à Nereth, à l'entrée du chemin qui monte vers Overoth. Rappelez-vous, lors de votre prochaine promenade, que ce sont des bénévoles, des citoyens comme vous, qui se sont chargés de rendre votre balade agréable...

### Détails pratiques :

Rendez-vous le samedi 26 avril, à 9h, devant la maison communale. Munissez-vous de bottes, gants et vieux vêtements. Le Contrat Rivière Vesdre et l'équipe de voirie fourniront une aide logistique. Tout le monde est le bienvenu ! Inscription (facultative) et renseignements : [andre.pirnay@acbm.be](mailto:andre.pirnay@acbm.be) ou 0498/81.85.71.



### BULLES A VERRE

Les bulles de récupération du verre sont mises à disposition à différents endroits de la commune :

- **A Baelen**, pour un accès plus facile, elles ont été déplacées sur la place communale. Les bulles situées à Honthem restent également à votre disposition.

- **A Membach**, vous trouverez des bulles à verre rue du Moulin et rue des Fusillés.

Pour respecter le cadre de vie des riverains de ces bulles, contribuer à un environnement plus propre et renforcer l'efficacité de la collecte, nous attirons votre attention sur quelques consignes à respecter :

- évitez tout dépôt entre 21 heures et 8 heures : préservez le repos des voisins.

- **reprenez les sacs, cartons, flacons et divers emballages qui ont servi au transport des déchets** : veillez à la propreté du cadre de vie. Il est navrant de constater que, quelques jours à peine après le déplacement des bulles sur la place communale, des sacs traînent déjà à proximité !

- ramassez les débris de verre éventuels que vous auriez pu produire : vous éviterez blessures, crevaisons, et tout désagrément de ce genre aux riverains.

### Quels déchets ?

Les bulles servent à récolter les bouteilles, flacons et bocaux en verre, bien vidés, rincés, sans couvercle ni bouchon. Les verres transparents vont dans les bulles blanches, les verres colorés dans les bulles vertes.

**Sont exclus**, et doivent être amenés au parc à conteneurs :

Vitres et miroirs - Ampoules de lampes - Tubes néon - Bouteilles et cruches en grès ou terre cuite - Porcelaine - Faïence - Pyrex - Opaline - Cristal

Pour obtenir de plus amples informations sur le tri et le recyclage, rendez-vous sur [www.fostplus.be](http://www.fostplus.be).

# Quelques gestes faciles à adopter pour plus de propreté

Voici quelques petits gestes simples pour contribuer activement à un environnement plus propre et plus agréable :

### 1. Je ne laisse pas de traces de mon passage.

- Quand je me promène, quand je vais à l'école, je ne jette rien par terre.
- Je jette mes déchets dans les poubelles publiques ou je les rassemble pour les jeter à la maison.
- Je ne déplace pas les bancs ni les poubelles,
- je suis respectueux de ce matériel mis à la disposition de tous.



### 2. Quand je promène mon chien, je veille à ramasser ses déjections.

La commune de Baelen met à la disposition des citoyens des sachets ramasse-crottes gratuits.

Vous les trouverez à Baelen, au parc communal et au centre de Membach, près de l'église.

Merci de faire preuve de civisme : pensez aux autres et utilisez ces sachets exclusivement pour l'usage prévu. Trop souvent, les distributeurs sont vides parce que les gens prennent ces sachets en grand nombre pour les utiliser ailleurs.



### 3. Je ne jette pas mes mégots de cigarette par terre.

Il faut +/- 10 ans pour qu'un mégot jeté dans la nature disparaisse complètement. Cela vaut aussi, évidemment, pour le contenu du cendrier de votre voiture !

### 4. Je vais au parc à conteneurs.

A la maison, à l'école et au bureau, j'utilise des poubelles différentes pour jeter les PMC, les papiers et les bouteilles en verre. Je porte les déchets qui ne sont pas collectés en porte-à-porte au parc à conteneurs ou aux points de collecte. Les dépôts sauvages sont strictement interdits et passibles d'une amende ! Sachez qu'à Baelen, le traitement des dépôts sauvages coûte à la collectivité, car ils sont pris en charge par les ouvriers communaux. Sachez aussi que les dépôts clandestins sont systématiquement analysés, et leurs auteurs sanctionnés !



### Pour réduire la quantité de déchets, il suffit d'en produire moins.

- Je prends une boîte à tartines au lieu de papier alu
- J'utilise une gourde au lieu de canettes et de berlingots
- Je privilégie des produits consignés ou réutilisables
- J'achète mes marchandises en vrac ou à la découpe
- Je pratique le compostage, je trie mes déchets
- Je favorise le réemploi

# Comment lutter ensemble contre les vols dans les habitations

Les vols dans les habitations représentent environ 12 % de la criminalité sur la zone de police du Pays de Herve. De faibles diminutions ont pu être constatées d'une année à l'autre mais le phénomène reste particulièrement préoccupant. En termes de répression, nous ne pouvons que réagir face à ce que nous constatons. C'est pourquoi la prévention est devenue de nos jours un axe important de notre combat quotidien contre la criminalité.

De toute la zone de police, c'est la commune de Baelen qui a la plus grande superficie avec 86 km<sup>2</sup>, et la densité de population la plus basse avec 50 habitants au km<sup>2</sup>, ce qui en fait une commune fort peu peuplée comparée aux autres de la zone. Néanmoins, depuis 2008, plus de 250 vols ou tentatives de vol ont été perpétrés.

Les axes les plus touchés sont (chiffres de 2008 à fin 2013) :

Rue	Nbre de vols
Route d'Eupen	38
Heggensbrück	20
Rue Boveroth	16
Forges	15
Rue Stendrich	14
Allée des Saules	12
Heggen	12
Rue de l'Invasion	11
Runschen	10
Rue Longue	9
Route Jean XXIII	8
Chemin de Hoevel	7
Honthem	7
Chemin du Ruyff	5
Pingeren	5

Ces 15 axes (sur 45 au total) représentent 75% des vols dans les habitations commis sur cette commune.

3 « quartiers » se dégagent :  
**En bleu**, le quartier Baelen centre et RN61  
**En rouge**, le quartier Heggen / Honthem  
**En vert**, le centre de Membach



Afin de faire face à ce fléau, un nouvel outil de prévention a vu le jour :

## Le PARTENARIAT LOCAL DE PREVENTION (PLP)



Le PLP est une démarche communale volontaire visant à établir une collaboration Commune-Citoyen-Police afin d'améliorer la lutte contre ce type de criminalité. Cette collaboration s'effectue par le biais d'un échange permanent d'informations pertinentes et de conseils préventifs.

- L'objectif est :
- D'accroître le sentiment de sécurité général du citoyen
  - De favoriser le contrôle social
  - De propager l'importance de la prévention

## Le mardi 25 mars 2014 à 19h30 à la commune de Baelen

Une soirée d'information sur le PLP présentée par la Zone de Police et la Commune sera proposée à l'ensemble de la population.

Cette soirée n'a qu'un but informatif dans un premier temps, nous vous invitons toutes et tous à découvrir comment contribuer à améliorer la quiétude de nos quartiers.

Rendez-vous le mardi 25 mars 2014 à 19h30.

La Zone de Police du Pays de Herve  
 La Commune de Baelen

# Pierre Radermecker Echevin puis Bourgmestre de Membach durant 41 ans. Un record absolu, mais surtout une force de travail, d'intelligence et de créativité.



P. Radermecker à droite et Oscar Heim en 1961

Marguerite Jacquet épouse de P. Radermecker



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui l'âme de son fidèle serviteur,

**MONSIEUR Pierre, Marie, Charles RADERMECKER**  
 Epoux de Marguerite JACQUET  
 Bourgmestre de Membach  
 Président de la Société Royale St Jean  
 Chevalier de l'Ordre de Léopold  
 Chevalier de l'Ordre de la Couronne  
 Croix de guerre avec palmes  
 Croix civique de 1re classe

né à Baelen-s/V, le 28 janvier 1881, endormi dans le Seigneur, ce jour, à Membach, muni des Sacraments de Notre Mère la Sainte Eglise.

De la part de :  
 son épouse, Madame Charles RADERMECKER, née Marguerite JACQUET,  
 Les Familles RADERMECKER, JACQUET, SCHYNS et HICK.

Ils recommandent son âme à vos charitables prières.

Les Obsèques solennelles, suivies de l'inhumation dans le caveau de la famille, seront célébrées en l'église paroissiale de Membach, le **Lundi 12 Novembre 1962, à 10 heures.**  
 Réunion à la maison mortuaire, rue Boveroth, 97, à 9 h. 45.  
 La Veillée d'adieu aura lieu en l'église de Membach, le **Dimanche 11 oct.** à 19 heures.  
 Un Trentain grégorien sera célébré, pour le repos de son âme, par le Rév. Père Jos. Heim, O.M.I., au Congo.  
 Un Service solennel, de la part de l'Administration Communale de Membach, sera annoncé et célébré ultérieurement.

MEMBACH, le 9 Novembre 1962.

Faire-part mortuaire de P. Radermecker

**NECROLOGIE**  
**Le bourgmestre de Membach, M. Pierre Radermecker, est mort**

On vient d'apprendre avec regret la mort survenue à Membach, de M. Pierre Radermecker, âgé de 81 ans.

En dépit de ce grand âge, le défunt continuait à faire preuve d'une grande activité. Son dévouement à la chose publique était total et on en trouve largement la preuve dans la confiance que ses administrés n'ont cessé de lui témoigner.

En effet, M. Radermecker était entré au Conseil communal de Membach le 3 juin 1921 comme échevin. C'est en juillet 1927 qu'il était nommé maire et on se rappelle que le 8 juillet dernier, il avait été l'objet d'une remarquable manifestation de sympathie à l'occasion de ses 55 années de maiorat.

Toutes les localités, en effet, n'ont pas la chance de pouvoir être dans le chef de leur premier magistrat, semblable jubilé.

M. Radermecker était un homme particulièrement estimé à Membach où il remplissait sa fonction avec beaucoup de délicatesse et de compétence. Durant la dernière guerre, il avait été destitué par l'occupant et il se signala par une belle activité patriotique, notamment dans les Services de renseignements.

Il était titulaire de plusieurs hautes distinctions dont la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold et la Croix de guerre avec palmes.

Il était tombé malade, volé peu, mais continuait malgré tout à s'occuper des affaires communales. Membach pleure un bourgmestre qui sera unanimement regretté.

En ces tristes circonstances « Le Jour » présente à sa famille l'expression de ses très sincères condoléances.

Nécrologie P. Radermecker

## A TOUTE LA POPULATION DE MEMBACH

M. M.  
**DIMANCHE PROCHAIN 8 JUILLET 1962**

il y aura exactement 25 ans que Sa Majesté le Roi Léopold III confiait à Monsieur Charles RADERMECKER les hautes fonctions de Bourgmestre de notre petite commune.

Vos échevins et conseillers communaux en étroite collaboration avec toutes les sociétés locales ont décidé de profiter de cet heureux anniversaire pour organiser une

## Manifestation d'hommage en l'honneur de notre Premier Magistrat

Administrateur d'un zèle inlassable, d'un dévouement absolu, d'une probité exemplaire, d'une serviabilité à toute épreuve, Monsieur RADERMECKER mit son labeur, son ardeur, sa compétence, ses capacités intellectuelles et sa générosité au service des intérêts communaux.

Vous n'ignorez pas le rôle prépondérant qu'il a joué dans les nombreuses réalisations exécutées à Membach durant ce dernier quart de siècle et vous connaissez ses qualités de cœur et d'esprit. Bravant les fatigues de l'âge, surmontant des souffrances physiques, refusant la calme tranquillité, il continue avec un acharnement digne d'admiration à se consacrer entièrement à la chose publique et au bien général.

Aussi, vos échevins et conseillers espèrent que tous vous voudrez bien ratifier la décision intervenue et vous associer de grand cœur à cette manifestation de sympathie.

Ce rare jubilé constituera une belle occasion pour chacun de témoigner à ce grand Serviteur de notre Commune un juste tribut d'hommage, d'attachement et de reconnaissance.

Les Sociétés locales et la population se réuniront devant la Maison Communale à 9 h. 45 pour aller chercher Monsieur le Bourgmestre à son domicile, le conduire ensuite à la Grand-Messe à 10 h. 30 et après la cérémonie religieuse, l'escorteront à nouveau à son domicile rue Boveroth.

Nous prions la population de favoriser sur le parcours de ce cortège.

Merci d'avance.

Pour le Conseil Communal:  
 Le Secrétaire Communal, F. LAMAIR.  
 Le 1<sup>er</sup> Echevin, L. OSSEMANN.

25 ans de maiorat de P. Radermecker



# Le grand cormoran

Oiseau aquatique au corps allongé, au long cou et au bec crochu et puissant, le grand cormoran mesure 90 cm pour une envergure de 1,50m et un poids de 2 à 3 kg.

Son nom vient de corp (corbeau) et marin (de mer). On l'appelle également le corbeau d'eau.

Son plumage est noir avec des reflets bleu-vert. En période nuptiale, on peut distinguer une tache blanche sur les cuisses. Les joues et la gorge sont plutôt blanchâtres. Les juvéniles sont plus clairs avec le ventre et la poitrine blancs. Les pattes sont palmées pour faciliter la nage. Lorsqu'il est posé sur l'eau, seuls son cou et sa tête dépassent. Il est très à l'aise pour plonger jusqu'à 10 m de profondeur pendant plus d'une minute. Il a malgré tout un inconvénient :  $\frac{3}{4}$  de la surface de ses plumes sont dépourvues de crochets sur les barbules, ce qui les rend perméables. Cela lui permet de dépenser moins d'énergie pour plonger, car il y a moins d'air emprisonné dans le plumage, mais cela l'oblige à se sécher régulièrement. C'est pour cette raison qu'on le voit souvent perché sur un arbre ou sur le bord d'un canal avec les ailes grandes ouvertes, attendant que son plumage soit sec afin de pouvoir replonger dans l'eau pour pêcher.

Le grand cormoran vit généralement le long des côtes rocheuses et des falaises de presque tous les continents. On peut également le retrouver un peu partout sur les fleuves, rivières et plans d'eau à l'intérieur des terres. Il y a un peu plus de dix ans, il se contentait de passer l'hiver le long de nos côtes pour ensuite retourner nicher sur les rivages nordiques de Scandinavie, mais maintenant, l'hiver, il a pris l'habitude d'envahir l'ensemble du pays d'octobre à mars.

C'est un oiseau sociable, qui se regroupe pour passer la nuit en dortoirs sur les arbres. On repère facilement un dortoir à cormorans : l'arbre est complètement blanchi par le nombre de fientes laissées par le groupe. Chaque matin, les cormorans s'envolent vers leurs lieux de pêche, souvent en vol de formation de plusieurs individus les uns derrière les autres. On peut les reconnaître aisément lorsqu'on les voit en vol car leur silhouette forme une croix régulière comme la croix de St André signalant un carrefour dans le code de la route. En effet, le cou, la queue et les deux ailes forment en vol une croix bien régulière aux branches de même longueur.

En Asie, il est domestiqué et utilisé pour la pêche. Un anneau et un filin sont placés au cou du cormoran. Lorsqu'il pêche, l'anneau empêche le cormoran d'avaler le poisson, ce qui permet à son propriétaire de récupérer le poisson en échange de quelque miettes comme récompense.



Desart Christian, guide nature

Chez nous, le cormoran n'est pas très apprécié des pêcheurs car il leur fait beaucoup de concurrence. Pour exemple : dans les années nonante, lors de l'arrivée des cormorans en hivernage, on comptait à peu près 1500 individus en Basse-Meuse. Sachant qu'un cormoran se nourrit de 500 gr de poisson par jour et que l'on estime l'hivernage à + ou - 120 jours (de novembre à février), cela équivaut à 90 tonnes de poissons prélevées dans la Meuse. Si la Meuse est assez poissonneuse, que dire de l'Ourthe, l'Amblève, la Vesdre et tous les petits affluents sur lesquels il est fréquent de voir voler le cormoran ? Tous ces cours d'eau ne sont pas capables de supporter la prédation de l'animal, ce qui pose un problème. Sans compter les dégâts causés aux piscicultures, qui obligent les propriétaires à demander des autorisations pour des plans de tirs afin de limiter les populations de cormorans.

**BAELEN** : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale - ancienne école maternelle).  
Tél. 087/76.01.23

**MEMBACH** : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

## La bibliothèque est ouverte :

### BAELEN

Lundi ..... de 13h30 à 16h30  
Mardi ..... de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30  
Mercredi ..... de 14h00 à 19h00  
Samedi ..... de 09h30 à 13h30

### MEMBACH

Vendredi ..... de 13h30 à 15h30,

### VACANCES SCOLAIRES

Mercredi ..... de 14h00 à 19h00  
Samedi ..... de 09h30 à 13h30

**Ouvert uniquement le mercredi en Juillet**

## Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux.



## Ses collections comptent 19.198 ouvrages (livres, jeux, périodiques, multimédia).

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez, et obtenir les livres dont la bibliothèque ne dispose pas endéans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse [bibliotheque@baelen.be](mailto:bibliotheque@baelen.be), vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : [www.baelen.be](http://www.baelen.be), rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

## QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT LA BIBLIOTHEQUE EN 2013

Actuellement, la bibliothèque dispose de 19.198 ouvrages :

18.133 livres - 80 jeux - 626 périodiques - 359 multimédia

Elle possède également un fond spécialisé de bandes dessinées, qui comptait au 31 décembre 3.158 exemplaires.

En 2013, elle a réalisé 25.150 prêts pour 1.305 lecteurs.

Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
16/03/2014	Repas Solidarité Villages	Réfectoire école communale	11h45	Solidarité Villages
21/03/2014	Souper boulets-frites JBM VBC	Foyer Culturel		JBM VBC Baelen
22/03/2014	"Théâtre ""La Parole Suspendue""	La Cantellerie	20h	Groupe Expressions + LAC - voir article
23/03/2014	Pèlerinage à Louvain	Départ Maison communale	7h30	Pensionnés de Baelen, voir article
23/03/2014	Solidari'fête 2014	Aubel	de 10 à 17h	Voir article
25/03/2014	Soirée d'information sur le PLP	Maison communale, salle du conseil	19h30	ZP Pays de Herve, voir article
29/03 et 30/03	Théâtre à Membach	Salle St Jean	20h et 16h	Scène entr'amis - voir article
30/03/2014	Visite historique de Baelen	Départ parc communal	14h	LAC - voir article
06/04/2014	Balade: Trois Vallées - Xhoffraix	Départ Maison communale	13h30	Voir article
10/04/2014	Soirée d'information Accueil de la petite enfance	Maison communale, salle du conseil	19h30	CRPE + CPAS Baelen - voir article
13/04/2014	Marché artisanal	Foyer Culturel	de 10 à 17h	Les Sept Nains
13/04/2014	Goûter Pascal	Réfectoire école communale	de 14 à 18h	Comité des Amis des Pensionnés
15/04/2014	Excursion à Vielsalm	Départ Maison communale	7h30	Pensionnés de Baelen, voir article
<b>du 22 au 26/04</b>	<b>Semaine de la propreté</b>			<b>Voir dossier</b>
26/04/2014	Opération Rivières Propres	Départ Maison communale	de 9h à 13h	Voir dossier
du 30/04 au 04/05	Voyage à Prague	Départ de Baelen		LAC - Voir article
04/05/2014	Balade: barrage d'Eupen	Départ Maison communale	13h30	Voir article
du 19 au 24/05	Voyage en Normandie			Pensionnés de Baelen, voir article
10/06/2014	Excursion: Mini-Europe et stade Roi Baudouin	Départ Maison communale	7h30	Pensionnés de Baelen, voir article



**MERCI**

Nous tenons à remercier les nombreux participants à notre souper et soirée paëlla du 01 février dernier au profit de l'association AEC (Aide aux Enfants Cancéreux) de l'hôpital de la Citadelle de Liège. Merci à tous les sponsors, à tous les commerçants et entreprises locales et régionales qui ont contribué à l'événement. Nous sommes reconnaissants envers tous les bénévoles et les membres de l'association de parents de l'école communale de Membach (APEMembach) qui se sont engagés pour faire de cette soirée caritative une grande réussite à tous les niveaux.

Merci à tous, Les organisateurs



**VOLLEY**

Le club de Volley Ball JBM VBC Baelen vous propose ci-après le calendrier des rencontres à domicile pour les mois de mars et avril 2014.

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel et Sportif, rue de la Régence 1) est gratuite et la cafétéria est accessible à tous.

La rencontre réserve a lieu 1h15 avant l'heure indiquée.

- VENDREDI 21.03.2014 : P3 Messieurs - Grivegnée à 21h15 (+ souper boulets-frites)
- SAMEDI 22.03.2014 : P4 Dames - St Jo Herve à 17h  
P2 Dames - Esneux à 21h
- VENDREDI 04.04.2014 : P3 Messieurs - Grand-Rechain à 21h15
- SAMEDI 05.04.2014 : P4 Dames - Hermalle à 17h15  
Minimes - Aubel à 14h15
- VENDREDI 11.04.2014 : P2 Dames - Dalhem à 21h15
- DIMANCHE 27.04.2014 : Cadettes - Loncin à 10h30

**N'oubliez pas de vous inscrire à notre souper boulets-frites du 21 mars ! Réservations souhaitées avant le 14 mars 2014 auprès de Carole Massenaux au 0498/91.08.55.**

Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir !

**Recrutement de joueuses pour 2014-2015**

Le JBM VBC BAELEN cherche des joueuses pour renforcer ses équipes de jeunes l'année prochaine :

- **Filles nées en 2004, 2005, 2006 :**  
création d'une nouvelle équipe minime  
Coach: Danny Kistemann - Entraînements actuels : mercredi et jeudi
  - **Filles nées en 2000, 2001 et 2002 :**  
renfort pour l'équipe cadette  
Coach : Arnaud Timmermann - Entraînements actuels : mercredi et jeudi
  - **Filles nées en 1999 et avant :**  
renfort pour l'équipe P4 Dames  
Coach : Philippe Bronkart - Entraînements actuels : mardi et jeudi
- Tous les renseignements sur le club et les équipes : [www.jbmvbc.be](http://www.jbmvbc.be) ou chez la secrétaire, Sandrine DINON, au 087/76 48 83.  
On se réjouit d'avance d'accueillir de nouveaux membres!



**Avis aux personnes et organisateurs de**

**BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air**

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

**REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité. Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune [www.baelen.be](http://www.baelen.be) Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.



**60<sup>ème</sup> Opération Arc-en-Ciel**  
**Samedi 15 et dimanche 16 mars 2014**

L'Opération Arc-en-Ciel a pour objet de récolter le plus possible de vivres non-périssables en un week-end. Ceux-ci sont redistribués auprès d'institutions accueillant des jeunes placés par le Juge de la Jeunesse ou d'associations en milieu ouvert reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'économie réalisée sur le budget alimentation permet aux associations de renforcer l'enveloppe destinée aux activités de loisirs.

Cette année, l'opération sera la 60<sup>ème</sup>. Un événement particulier, puisque depuis 3 générations les associations d'enfants bénéficient de la générosité de la population ! L'an dernier, votre collaboration a contribué à récolter près de 100 tonnes de vivres qui ont été distribués à 213 associations, soit plus de 12.500 enfants en Wallonie et à Bruxelles.

Ils ont encore besoin de vous !

Comment faire ? Réservez bon accueil aux jeunes qui collectent les vivres : biscuits, conserves, féculents, collations, boissons seront collectés en porte-à-porte, dans les écoles, ou aux entrées de certains magasins.

**En Belgique, 3 enfants sur 10 n'ont pas accès aux loisirs. Grâce à vous, cela peut changer !**

Le Groupe EXPRESSIONS et le LAC sont heureux de vous proposer

## “Parole suspendue” par l’Oguste Théâtre

A BAELEN

LE SAMEDI 22 MARS 2014 A 20h

dans la salle dite « La Cantellerie »

spécialement transformée en salle de spectacle pour l’occasion.

Mise en scène : Jacqueline Wanquenne.

Comédiens : Rachel Winthagen, Marine Nihant et Jean-Philippe Thonnart.

« PAROLE SUSPENDUE »

C’est

Mettre des mots sur une expérience grave,  
douloureuse ou intolérable,  
des mots suspendus, des mots à fleur de peau, à fleur de cœur,  
des mots à partager.

Pour survivre à l’insurmontable et faire de sa souffrance un DÉFI,  
avec pudeur, avec énergie, avec le rire parfois,  
en évitant surtout le statut de victime,  
et retrouver la responsabilité de son destin...

Persuader l’Homme que le refus, l’indignation,  
le désespoir même sont nécessaires à faire du monde  
un lieu un peu moins scandaleux qu’il ne l’est.

Le spectacle se compose de trois œuvres dramatiques :



- La femme juive de Bertolt BRECHT (1938) tirée de « Grand-Peur et misère du IIIe Reich » (scène 9). En 1935, à Francfort, Judith Keith, femme d’un médecin allemand, se prépare à fuir l’Allemagne nazie...

« L’oppression n’est pas un phénomène de circonstance appelé à disparaître avec le temps. Elle est faite de toutes les peurs de l’homme qui l’alimentent et qu’elle alimente... »



- Le viol de Franca RAME (1981) tiré de récits de femmes. Une femme, violée par plusieurs hommes à l’arrière d’une camionnette, témoigne...

« En moyenne dans le monde, si rien ne change, près d’une femme sur cinq sera victime de viol ou de tentative de viol au cours de son existence. Chaque année en France, plus de 75.000 femmes, et presque autant d’enfants, sont victimes de viol. Soit un viol toutes les huit minutes. En Belgique, on estime que 100 femmes sont violées chaque jour, mais que seules 10 d’entre elles portent plainte. Par ailleurs, 44% des plaintes sont classées sans suite... »



- Le chant du cygne de Anton Tchekhov (1887). Sur la scène obscure d’un théâtre de province, un vieil acteur ivre se réveille en pleine nuit et porte un regard sur sa vie...

« Personne n’a compris avec autant de clairvoyance et de finesse le tragique des petits côtés de l’existence ; personne avant lui ne sut montrer avec autant d’impitoyable vérité le fastidieux tableau de leur vie telle qu’elle se déroule dans le morne chaos de la médiocrité bourgeoise. » Gorki



L’Oguste théâtre présente  
**“Parole suspendue”**

LA FEMME JUIVE  
B. Brecht

LE VIOL  
F. Rame

LE CHANT DU CYGNE  
A. Tchekhov

AVEC :  
Marine NIHANT  
Jean-Philippe THONNART  
Rachel WINTHAGEN  
Jacqueline WANKENNE

Samedi 22 mars 2014 à 20h  
Salle de la Cantellerie à BAELEN

Entrée 10 €



## BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

06.04  
04.05

Trois Vallées – Xhoffraix  
Barrage d’Eupen

Point de rencontre :  
devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Equipement : chaussures de marche – bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d’éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

ENTRAIDES FRATERNITÉ

## CARÈME DE PARTAGE Solidari'fête 2014

Les unités pastorales du plateau de Herve vous invitent  
le dimanche 23 mars 2014 de 10 à 17 heures  
sur le thème “La résistance des petits paysans”  
à l’église d’Aubel et à la salle du Cercle rue de la station.

Une journée conviviale pour adultes jeunes et enfants  
Eucharistie - repas - partage - conférence - débat - animations  
Il n’y a pas que les Belges qu’il faut soutenir au Brésil

BE68 0000 0000 3434

## Jus de pommes

(pommes cueillies aux Aizès et dans la région)



à vendre au prix de 3 €

(bouteille cautionnée à 0,50 €)

Au magasin des Aizès

rue des Fusiliés 1, 4837 Membach

087/76.93.08

Lundi et Vendredi : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h

Mardi, mercredi et jeudi : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

## Fagnarde Evasion

Venez découvrir la marche nordique

AGENDA 2014 DES SEANCES DECOUVERTE

A Baelen, au parc communal, les samedis suivants à 13h30 :  
5 avril, 3 mai, 21 juin, 20 septembre, 25 octobre, 22 novembre  
et 20 décembre 2014

Tarif : 42€. Chacune des séances « découverte de la marche nordique » est suivie d’une session de 4 cours d’initiation dans la semaine qui suit, ensuite d’une rando technique, d’un rando club et d’une séance gratuite de Sport-Nordic-Walking (location des bâtons gratuite). Par sa facilité et sa dimension de « sport-santé », la marche nordique s’adresse à tout le monde, quel que soit l’âge ou la condition physique.

Info - contact - inscription : André Georgin : 0498/575.172  
fagnarde.evasion@gmail.com  
www.marche-nordique-fagnarde-evasion.be  
Compte : N° BE67 0016 6409 2287

## Comité des Amis des Pensionnés

Le Comité des Amis des Pensionnés se fait un plaisir de vous inviter au Goûter Pascal, organisé le Dimanche 13 avril 2014, de 14 à 18h, au Réfectoire de l’école de Baelen.

Invitation cordiale à toutes et à tous, et au plaisir de vous revoir nombreux dans l’amitié et dans la joie.

La messe de ce même jour sera célébrée à l’intention de tous nos pensionnés défunts.

Prix d’entrée : 10 euros

Réservation souhaitée au : 0477/330264 - 0486/902363



## VOYAGE à PRAGUE du 30 avril au 4 mai 2014 avec L.A.C.

**Voyage :** en autocars Léonard (très confortables)

**Logement :** Hôtel 4 étoiles, en demi-pension

**Visite guidée** de la ville avec une guide francophone (horloge astronomique, église Notre-Dame du Týn, Place Wenceslas, quartier du château, monastère de Strahov, Pont Charles, quartier juif, maison natale de Kafka, etc. ...)

**Prix :** Adultes : 390 € Ttc, à saisir !!! Etudiants et mineurs <18 ans : 320 € !!!

**Organisation, infos et inscriptions :** « Loisirs, Art et Culture »

Nathalie THÖNNISSEN 0486 902363 naththonnissen@hotmail.com

Nadine ROBERT 0474 519993 ou nadinerobertnrj@gmail.com



### Vie nocturne et musique à Prague

Capitale de la toute nouvelle République tchèque depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993, Prague est nommée capitale européenne de la culture en 2000.

La ville accueille chaque année près de 5 millions de touristes. Depuis 1992, le centre historique de la ville fait partie du patrimoine mondial de l'Unesco.

La musique joue un rôle de premier plan dans la vie culturelle de la capitale. Un dicton tchèque affirme « co Ţech, to muzikant » : tel Tchèque, tel musicien.

Les salles de concert ou d'opéra sont nombreuses. Le théâtre national tchèque et le « Rudolfinum » (salle de concert) datent de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



**L'Opéra d'État**, autrefois connu sous le nom de Neuer Deutscher Theater est achevé en 1888 et inauguré avec l'opéra de Wagner Les Maîtres Chanteurs. Il reste surtout célèbre pour avoir été le lieu de la première du Don Giovanni de Mozart. Il abrite une troupe de ballet et d'opéra parmi les plus reconnues d'Europe.

Nous avons la possibilité de réserver des places pour assister à l'opéra **La Bohème, de Giacomo Puccini**

**Le vendredi 2 mai à 19 heures**

Prix des places à 54 ou 62 € (non compris dans le ttc)

**Si cela vous intéresse, merci de le signaler avant le 15 mars !!!**



### Diner croisière sur la Vltava

Comme son nom l'indique, le **Jazz Boat** est un bateau dédié au jazz sous toutes ses formes : jazz traditionnel, influences latino, cubaines ou brésiliennes, ethno jazz ou bien pur swing et blues.

Le **Jazz Boat** vous accueille chaque soir, pour une **balade nocturne**

**musicale** à la découverte des plus beaux monuments de Prague. C'est une attraction très appréciée des visiteurs qui aiment son ambiance détendue, la qualité de sa musique, et le dîner insolite en plein cœur de Prague.

Prix de la croisière + menu : environ 40 € >> sans menu : environ 22 €.

### La place des saltimbanques

Cette place est véritablement le « cœur » de Prague ! C'est un lieu très vivant où il fait bon flâner de jour comme de nuit. De nombreux saltimbanques (jongleurs, acrobates, danseurs ...) y expriment leur art. C'est aussi qu'on peut admirer la fameuse horloge astronomique qui date de 1410.

### Soirée Folklore avec dîner

Dans un cadre très chaleureux du centre historique de Prague, vous pourrez assister à une soirée médiévale animée et festive, où les shows s'enchaînent à un rythme soutenu et entraînant : ensemble musical (percussions, flûtes, violon, cornemuse), charmeuses de serpents, combats d'épée, show de pirates, saltimbanques, jongleurs et cracheurs de feu, et aussi danses gipsy slovaques et tchèques ! Sous les voûtes en briques des grandes salles éclairées à la bougie, de grandes tables en bois invitent aux échanges et favorisent la convivialité.

Prix : 45 € incluant repas 3 plats et boissons à volonté (bonne bière tchèque, vins et sodas).

Nous pouvons réserver pour vous cette soirée folklorique le samedi 3 mai à 19h30

**Si cela vous intéresse, merci de le signaler avant le 15 mars !!!**



### Prague Beer tasting

Dégustation des meilleures bières tchèques dans une ambiance très conviviale et décontractée avec dégustation de fromage mariné en prime ! Vous testerez et apprécierez la saveur et la diversité des bières tchèques.

À partir de 22 €.

### Printemps de Prague

Événement musical le plus important de République tchèque, le **festival international de musique classique** « Printemps de Prague » accueille chaque année une sélection des meilleurs dirigeants, solistes et orchestres mondiaux.

Le festival se déroule dans l'immense **salle de concert Smetana**, siège de l'orchestre symphonique de Prague et s'ouvre par le chef d'œuvre de Bedřich Smetana, *Má Vlast* (« Ma Patrie »).

### Le Lavka bar & Club

C'est un des meilleurs endroits où vous pourrez aller vous amuser la nuit, pour **danser, boire un verre ou discuter** avec des amis jusqu'à 6 heures du matin, aux différents étages du bâtiment.

De la terrasse, les visiteurs peuvent profiter d'une des plus belles vues que l'on puisse avoir sur la rive droite de la Vltava (ou Moldau) et le Pont Charles.

L'entrée coûte environ 3 € et les boissons sont variées et à un prix relativement abordable.

La musique est à la mode, principalement pop, parfois électronique pour danser jusqu'aux petites heures du matin. Les clients sont bien habillés, mais sans faste.



### Cocktail tour

Soirée VIP dans les bars branchés à partir de 38 €.

Ce tour est préparé par des « pros » de la fête pour les amateurs de soirées chics et branchées. Découvrez un autre visage de Prague grâce à ce cocktail tour qui vous fera connaître des bars et clubs aux ambiances différentes et aux concepts originaux.

### Visite à pied autour des mystères de Prague

Une visite guidée du vieux Prague permet de découvrir les secrets des légendes et mystères de la capitale tchèque.

### Visite des chambres souterraines de l'ancienne prison de Prague

Vous pourrez aussi découvrir les secrets et légendes de Prague lors d'une visite des chambres souterraines de l'ancienne prison.

Il y en aura décidément pour tous les goûts et tous les âges à Prague !

**Le départ approche ...**

**Merci à tous les participants de se signaler au plus vite !**



## Exploration du monde Espace Duesberg - Verviers

Le 11 mars à 14 H et à 20 H.

Philippe Lamair et T. Dumortier présentent un superbe reportage sur les grands parcs de l'est du Congo.

## « Les trésors de l'est »... A ne pas manquer.

De la naissance d'un volcan au silence de la haute montagne.

Des plus grands mammifères aux minuscules caméléons.

Cette région abrite presque toutes les merveilles du continent africain et 4 de ces sites sont cités au patrimoine mondial de l'humanité !

Le **LAC** se doit de vous en faire part, car beaucoup d'entre vous connaissent **Philippe Lamair** et ses grandes qualités. Il est le fils de l'ancien secrétaire communal de Membach, le grand reporter international, jeune retraité de la RTBF !

La prudence indique que la réservation de vos places serait utile !

Ccrv : 087 762461 ou [locations@ccrv.be](mailto:locations@ccrv.be)

## Visite historique de Baelen par Camille Meessen

Après le gros succès de la visite historique de Membach en septembre dernier,

Le LAC vous convie à la visite du centre de Baelen (Moulin bourguignon. Ancienne Halle. Ancienne Maison Communale du Thier. Les anciennes croix. L'église. La tour. Le presbytère. La rue Longue...)

Date : le 30 mars à 14H au parc communal devant la fontaine Hodiament.

Durée de la visite : environ 2 H

Max. 30 personnes

Inscr. : 0486/90.23.63

ou par mail [achauglustaine@voo.be](mailto:achauglustaine@voo.be) ou [naththonnissen@hotmail.com](mailto:naththonnissen@hotmail.com)



Le LAC vous invite cordialement

## Kermesse de Baelen 30 et 31 mai - 1<sup>er</sup> juin 2014

Exposition des œuvres de Magali Scholl, Bernadette de Münter et Renée Corman à la Maison communale.

Concours de dessins à la kermesse avec la présence d'un down.

Journée intergénérationnelle à Membach - Dimanche 22 juin 2014

Journée organisée la semaine précédant la kermesse.

Exposition des peintures de l'abbé Thoma de Forges-Baelen.



## Gros succès de participation à la Conférence sur les fouilles à Néreth en février.

Vraiment un magnifique public très intéressé. Vous encouragez le LAC à poursuivre dans cette voie. Merci.





### SIX MOIS DE COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES AUTORITÉS COMMUNALES !

Cela fait maintenant 6 mois que les représentants de l'asbl « chiensheureux.be-Centre d'instruction canine-Membach » et les autorités communales de Baelen-Membach ont signé une convention de partenariat.

Celle-ci stipule entre autres que les habitants des deux communes peuvent fréquenter gratuitement l'école des chiots, le coût de cette activité étant supporté par la commune.

Le bilan de ce semestre est très positif : une petite quinzaine de personnes ont bénéficié de cet accord. 50% n'ont pas continué après l'école du chiot ; cela signifie aussi que 50% ont trouvé leur bonheur chez nous et continuent à évoluer pleinement dans une relation harmonieuse avec leur chien. Ces nouveaux membres de l'asbl chiensheureux.be ont trouvé, grâce à cette aide des autorités communales, ce qu'ils cherchaient au niveau activités canines.

Notre raison d'être, c'est d'œuvrer pour une société chiens admis. Pour cela nous dispensons un enseignement aux propriétaires de chiens, dans lequel ils triomphent des situations qui leur causaient problème. Ils en font des moments de complicité, dans le respect du voisinage.

Nous proposons diverses activités dans lesquelles l'équipe maître + chien peut évoluer dans le respect de l'éthologie canine :

- Ecole des chiots
- Obéissance
- Entraînement et passage du Test de Sociabilité
- Entraînement et passage du brevet d'obéissance
- Ludosport
- Recherche en décombres
- Prévention et gestion de la morsure
- Stages et formations diverses
- Démonstrations diverses, animation de foires.
- Balades
- Repas
- Activités en déplacement (dans la ville, à la mer etc...).



Les membres de l'asbl chiensheureux.be-centre d'instruction canine-Membach viennent passer de bons moments avec leur chien. Ils trouvent là une organisation, une cohérence et une continuité, grâce auxquelles chaque animation est un succès, où rien ne vient entacher ces moments de détente et de plaisir.

Pour les personnes ayant un chien disproportionné par rapport à leur poids, leur dynamisme ou leur détermination, nous proposons également des leçons particulières (hors asbl) avant de rejoindre les cours collectifs.

Si, vous aussi, vous voulez comprendre pourquoi le nombre de nos adhérents a évolué de 30% en 2013, n'hésitez pas à vous renseigner :

50 rue de l'Invasion 4837 Membach  
www.chiensheureux.be  
fred@chiensheureux.be  
0475/421216 Fred Meurisse



### Les pensionnés de Baelen vous proposent

#### Dimanche 23 mars : PELERINAGE à LOUVAIN

Baelen - Liège - Heverlee arrêt café - Messe à Louvain - repas de midi au Lunch Garden  
- Après-midi visite du musée Hergé  
Retour à Baelen par les voies rapides.  
Départ : 7 h 30 - Prix du car : 21 € - Visite : 7€

#### Mardi 15 avril : VIELSALM

Baelen - Vielsalm - accueil café et visite de la maison de la Salm.  
Dégustation de liqueur avant le repas de midi  
Après-midi visite du musée du Coticule à Salmchâteau  
Temps libre dans une grande surface luxembourgeoise avant le retour vers Baelen  
Départ : 7 h 30 - Prix du car : 21 € - Visite et repas : 30 €

#### Du 19 au 24 mai : voyage en Normandie

Assurez votre voyage en vous inscrivant avant le 20 mars 2014

#### Mardi 10 juin : Mini Europe et stade Roi Baudouin

Baelen - Heverlee arrêt café - Ensuite plateau du Heysel où nous visitons Mini Europe - repas de midi  
Après-midi visite du stade Roi Baudouin puis temps libre sur la grand place de Bruxelles avant le retour vers Baelen  
Départ : 7 h 30 - Prix du car : 21 € - Visite et repas : 30 €

Renseignements et inscriptions :  
087 76 40 36 L Corman  
087 76 28 59 M-L Radermecker

### Les 30 ans du «Marché aux Fleurs» de Dolhain

Couleurs, senteurs et ambiance festive seront au rendez-vous pour fêter le 30e «Marché aux fleurs» de Dolhain.

De nombreux fleuristes régionaux, mais aussi du nord du pays, des pépiniéristes, des artisans ainsi qu'un centre scolaire spécialisé en horticulture y participent.

Renée Antoine-Corman, de Baelen, y présentera de superbes montages floraux et nous fera partager son savoir-faire en matière d'art de la table.

#### Place Léon d'Andrimont 4830 Dolhain Dimanche 11 mai 2014 de 8 à 13 h Entrée libre

Une organisation du Royal Syndicat d'Initiative de Limbourg  
Info : 087/334136

### Marché artisanal, brocante, Concours de bouchons Complexe du « Foyer culturel » de Baelen Dimanche 13 avril 2014 de 10 H à 17 H

ORGANISATION : « les Sept Nains »,  
si vous désirez de plus amples renseignements  
contact : Claudy Brandt au 087/763940  
Jojo et Renée Antoine : 087/764567 (en soirée)  
Rose-Marie Bardoul : au GSM :0498/814290  
Raymonde Mullender : E-mail : raymondemullender@hotmail.com





**Menu:**  
Apéritif  
Rôti de porc sauce  
champignons ou Boulettes  
Frites  
Salade ou compote  
Dessert

**REPAS**  
SOLIDARITÉ VILLAGES

Dimanche 16 mars 2014
2 services: 11h45 et 13h15

Réfectoire de l'école de Baelen  
12€ et 6€ (- de 12 ans)

Inscriptions avant le 11 mars  
au 087/76 35 12  
sur notre page facebook ou par mail  
à solidarite.villages@hotmail.com

Vous pouvez aussi verser votre participation au compte 144-0578885-69 de «Solidarté-Villages-Baelen-Membach»

### Repas Solidarité Villages 2014

Solidarité Villages soutient cette année un projet à Haïti par l'intermédiaire de l'association belge «Ayiti Kinanm». Cette association travaille avec des partenaires locaux et vise à agir pour et par la population. Elle suit trois grands projets : l'éducation de la jeunesse (scolarisation), l'ouverture au monde (activités citoyennes et culturelles) et les microcrédits. L'objectif est d'aider les familles soutenues à se sortir de leur situation d'extrême vulnérabilité jusqu'à ce qu'elles atteignent leur autonomie.

Merci pour votre soutien

## Théâtre à Membach

Le groupe de théâtre «Scène entr'amis» de Membach a le plaisir de vous inviter à son prochain spectacle

TOC TOC

Comédie en 3 actes de Laurent BAFFIE  
Deux représentations en la salle ST JEAN de MEMBACH  
SAMEDI 29 MARS 2014 à 20:00 heures  
DIMANCHE 30 MARS 2014 à 16.00 heures

Mise en scène: Eliane DUMOULIN-BECKERS

... Six personnes se croisent dans la salle d'attente du célèbre Dr Stern, médecin spécialisé dans le traitement des TOC, les troubles obsessionnels compulsifs. Le praticien de renommée mondiale est connu pour ne consulter que tous les deux ou trois ans, sans jamais recevoir deux fois le même patient. Mais quand les troubles des six patients se bousculent et se mélangent ...

### Personnages

(dans l'ordre de leur entrée en scène)

Fred	Patrick DEMONTY
Vincen	David DEJALLE
Blanche	Stéphanie CRUTZEN
Marie	Christine MATHIEU-PIRENNE
Lili	Aline CRUTZEN
Bob	Pierre CRUTZEN
Assistant	Michel MASSENAUX

Aide-mémoire Gisèle COOLS-LEMMENS

PREVENTE : 6,00 € à partir du 15.01.2014  
chez Alex COOLS, rue du Pensionnat 6 - 4837 MEMBACH  
(087/74 36 22 - alexandre.cools@skynet.be)

SOIREE: 6,00 € - enfants de - 12 ans: gratuit.



## Club cycliste Baelenois VTT le 27/04/2014

Le Club Cycliste Baelenois a le plaisir d'inviter toute la population Baelenoise et Membachoise à participer à sa traditionnelle sortie VTT le dimanche 27 avril 2014.

### 3 parcours VTT de 26 - 35 - 45 kms vous seront proposés

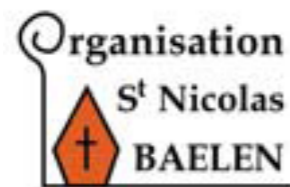
+

Le point de départ est l'école communale de Baelen et vous pouvez vous inscrire à partir de 08H00 jusqu'à 11H00.  
Tous les parcours sont étudiés pour vous faire découvrir les attraits de notre région, vous traverserez nos campagnes et nos forêts tout en évitant un maximum de routes.  
Tous nos circuits sont soigneusement fléchés et de généreux ravitaillements vous seront proposés.

A votre retour vous disposerez d'une aire de nettoyage pour vos vélos, de la possibilité de vous restaurer à notre barbecue et de prendre un verre entre amis à la Cafétaria.

Nous vous attendons tous très nombreux !

Le Club Cycliste Baelenois



Le dimanche 8 décembre 2013 a eu lieu la traditionnelle rencontre avec le Grand Saint, lequel a distribué quelque 200 sachets aux enfants présents. La distribution des friandises fut précédée par le spectacle des Zinzinconnus, groupe local, que nous tenons tout particulièrement à remercier.

Rappelons une fois de plus que cette fête ne pourrait avoir lieu sans l'aide de nos différents sponsors à qui nous adressons nos plus vifs remerciements.

Ces sponsors sont les suivants :

La société de construction « Batico » • Le salon de coiffure « Essentiel »  
La station Texaco de Baelen • Le restaurant « le 9 » • AV Informatique de Soumagne  
Fabrice Pirard bureau d'assurances • L. Becker entreprise de parcs et jardins  
La firme Ecotherm • « l'Ecrin du Bien-Etre » esthétique et pédicurie médicale  
L'entreprise de nettoyage « Global Clean », • La SPRL Franz Claassens  
Les assurances Creutz. • La ligue des familles de Baelen - Membach

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 7 décembre 2014.  
Le Comité de la Saint Nicolas de Baelen. Stéphanie Crutzen, Chantal Dodémont, Carine Vandenberg.

